

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces<br>publicitaires sont manquantes.<br><br>Pagination continue.  |

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

---

**LETTRE PASTORALE**

*De NN. SS. les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques  
de Québec, de Montréal et d'Ottawa.*

—  
(Suite et fin.)

Un autre motif de vénérer vos Pasteurs, Nos Très Chers Frères, c'est que le respect dû au clergé est d'une importance capitale dans la vie de l'Église. Une nation qui ne respecte pas ses prêtres est une nation qui court à sa ruine. Quand Voltaire voulut perdre la France et ébranler sa foi, que fit-il ? Il commença par écrire ces perfides paroles : « Vos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ; » il sema contre eux dans les esprits le doute et la défiance, les poursuivit de ses railleries et de ses sarcasmes, et il accomplit son œuvre.

Or, qu'a-t-on fait autre chose, Nos Très Chers Frères, depuis quelques semaines, au foyer domestique, sur la rue et jusqu'à dans la presse ? Ceux qui ont joué ce triste rôle ne tarderont pas à en rougir ; mais comprendront-ils jamais tout le mal qu'ils ont fait ? Ici, Nous ne pouvons Nous empêcher d'exprimer Notre regret profond de voir que dans le journalisme—à quelques nobles exceptions près—il y a absence presque complète de tout contrôle et de toute surveillance exigée par la morale chrétienne. On y voit souvent reproduits des feuilletons dangereux ; on y publie avec un empressement coupable ou du moins irréfléchi les scènes scandaleuses, les aventures romanesques, les récits lubriques de la rue et des assises criminelles ; on y fait de la réclame en faveur d'ouvrages impies et malsains, et ainsi le journalisme, oubliant sa dignité et son devoir, se déshonore et trahit sa mission.

Ne soyez pas surpris, Nos Très Chers Frères, de la sévérité de Notre langage. Si Nos personnes seules ou Nos actes eussent été

en cause, Nous aurions pu nous taire, à l'exemple de notre Divin Maître qui n'opposa que le silence aux outrages dont l'abreuverent les Juifs. Mais la doctrine, les sacrements, la discipline de l'Église ne sont pas notre bien propre ; c'est un dépôt sacré que Nous devons religieusement garder et défendre au péril même de Notre vie. Jésus-Christ, si doux, si miséricordieux envers ses détracteurs, n'a-t-il pas cependant démasqué leur ignorance et leur hypocrisie quand le demandait le bien des âmes simples ou encore peu affermiées dans la foi ? Nous, ses délégués et ses représentants, Nous devons donc lutter avec une vigueur toute apostolique contre les coupables machinations de ceux qui cherchent à diminuer l'influence de l'Église en dénaturant les plus augustes de ses dogmes et les points les plus sacrés de sa discipline.

Or, Nos Très Chers Frères, c'est ce qu'ont osé faire de coupables agresseurs. Non contents de critiquer le prêtre, et de représenter sous un faux jour ses œuvres de piété et de charité, de calomnier nos communautés religieuses et d'entraver leur développement, ils ont osé s'attaquer plus ou moins directement à l'auguste sacrement de pénitence. Les uns ont eu l'infamie de reproduire à ce sujet l'une des pages les plus révoltantes d'un impie de notre siècle ; d'autres ont tenu un langage dont la conclusion logique serait la négation même de l'origine divine de cette bienfaisante institution, ou réclamé, à l'exemple d'un tyran dont l'histoire a flétri le nom, le droit de contrôler son fonctionnement et le pouvoir de le réglementer à leur gré.

Il n'y a pas lieu à développer ici les preuves incontestables sur lesquelles s'appuie un dogme qu'aucun catholique ne saurait nier ou mettre en doute, sans faire naufrage dans la foi. Disons seulement, et Nous sommes sûrs d'être compris, qu'à l'autorité ecclésiastique seule incombe la tâche importante autant que délicate de régler les diverses questions de temps, de lieu, de circonstances relatives à l'administration d'un des sacrements les plus consolants et les plus salutaires de notre sainte religion. Sans doute, des abus peuvent se glisser, malgré les précautions minutieuses qu'emploie la prudence éclairée de l'Église ; mais c'est à Nous, ses chefs et ses premiers Pasteurs, à nous seuls qu'il appartient de réprimer et de punir ces lamentables et exceptionnels écarts.

Est-ce tout, Nos Très Chers Frères ? Non ; les hommes qui, les premiers et le plus haut, ont crié au scandale, en ont donné un bien grand eux-mêmes, en méconnaissant de la manière la plus directe et la plus formelle la hiérarchie catholique.

L'Église, Nos Très Chers Frères, a ses chefs légitimement constitués, comme la famille et la société civile. Ce que sont ces chefs, leur nom, leurs talents, leurs qualités, peu importe; ils sont aux yeux de la foi les dépositaires de l'autorité de Dieu même et les lieutenants de Jésus-Christ. Lorsque Notre-Seigneur disait à ses apôtres: « Comme mon Père m'a envoyé je vous envoie, allez, instruisez toutes les nations, » il donnait à l'épiscopat ses pouvoirs et sa mission; il faisait de tous les évêques et de tous les prêtres choisis et ordonnés par eux les continuateurs de son œuvre, de ses travaux et de ses enseignements. En un mot, il créait, dans son Église, des attributions et des droits différents; il en partageait les membres en deux classes parfaitement distinctes: celle des clercs et celle des laïques, division répondant aux deux éléments de tout corps social: l'autorité et la multitude, les gouvernants et les gouvernés.

Dans la famille, en effet, est-ce aux fils à commander et à reprendre? Dans l'État, est-ce aux simples citoyens à légiférer et à juger? Dans l'armée est-ce le soldat qui dicte les plans de campagne, sonne la charge ou la retraite? Il en est ainsi surtout dans l'Église. Ce sont les évêques que le Saint-Esprit a établis pour la régir; ce n'est pas aux fidèles, quelque catholiques qu'ils soient ou se prétendent, à leur tracer une ligne de conduite, encore moins à les juger et à les censurer. En tout ce qui regarde la piété, la morale et la discipline, ils ne relèvent aucunement de l'opinion des hommes, et n'ont pas de leçons à recevoir de ceux dont Dieu les a constitués les juges et les pasteurs.

Sachez donc, Nos Très Chers Frères, respecter dans vos pensées et vos discours, dans votre vie publique et privée, cet ordre établi par Jésus-Christ. Si vous avez des sujets de mécontentements et de plaintes, si vous croyez de l'intérêt général de signaler des désordres et des abus, faites-le, c'est votre devoir, mais toujours devant le tribunal de l'autorité compétente, vous gardant d'écouter la voix du ressentiment, de la colère ou de l'intérêt. A Nous ensuite de juger, de condamner ou d'absoudre.

Rappelez-vous cependant, que s'il faut punir parfois, il faut aussi, quand on le peut, guérir et sauver. L'évêque qui est un juge, est en même temps un père; il irait contre la volonté et l'exemple de Jésus-Christ, s'il brisait le roseau à demi rompu, et s'il éteignait la mèche qui fume encore. Il a, dans ces circonstances difficiles, des lumières et des grâces particulières; vouloir blâmer ses décisions serait s'exposer à errer, et telle mesure peu comprise et mal appréciée, sera, en réalité, un acte de force, de prudence et de sagesse.

Tels sont, Nos Très Chers Frères, les graves enseignements que Nous avons cru devoir vous donner, sûrs qu'ils seront pour vous, en qui Nous avons toujours trouvé des chrétiens dociles et obéissants, l'expression de la doctrine même de l'Église et celle de la simple raison.

Vous ferez passer dans la pratique de votre vie ces salutaires leçons; vous continuerez à aimer votre clergé, vos prêtres et vos évêques, à les vénérer comme les dépositaires de l'autorité divine et les mandataires de Jésus-Christ; vous suivrez sans respect humain et sans crainte de vous tromper leurs avis et leur sage direction. Vous regarderez comme un devoir, sans qu'il soit besoin pour Nous d'user aujourd'hui de notre suprême autorité et de recourir aux censures, d'expulser de vos foyers et surtout de n'encourager, en aucune manière les journaux et les feuilles périodiques coupables des fautes ou des erreurs que Nous vous avons signalées.

Enfin, espérons-le, Nos Très Chers Frères, ceux des catholiques que la passion ou un zèle indiscret, ont d'abord entraînés dans un mouvement si regrettable, reconnaîtront leurs torts; ils travailleront à les réparer, et le calme ne tardera pas à renaître au sein de notre société.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

† ÉDOUARD-CHS, Archev. de Montréal.

† J.-THOMAS, Archev. d'Ottawa.

† L.-N., Archev. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

† L.-F., Év. des Trois-Rivières.

† ANTOINE, Év. de Sherbrooke.

† L.-Z., Ev. de S. Hyacinthe.

† N. ZÉPHIRIN, Vic. Apost. de Pontiac.

† ELPHÈGE, Év. de Nicolet.

† ANDRÉ-ALBERT, Év. de S. Germain de Rimouski.

† MICHEL-THOMAS, Év. de Chicoutimi.

† JOSEPH-MÉDARD, Év. de Valleyfield.

Par mandement de Son Éminence et de Nos Seigneurs,

B. PH. GARNEAU, Ptre,

Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

## Le mois des âmes

« L'oubli est le linceul des morts », a dit un poète. Cette parole n'est que trop vraie malheureusement.

Au lit de mort de ceux qui nous étaient chers, nous leur avons pourtant dit qu'ils continueraient de vivre dans nos cœurs. Mais le cœur humain est ainsi fait. Il oublie le passé pour ne s'attacher qu'au présent. Au bout de quelques années, ceux qui nous ont quitté, sont oubliés dans la paroisse, au foyer domestique, au cœur des amis. Personne ne prononce leur nom, ne visite leur tombe. Il y a des exceptions, mais qu'elles sont rares !

Cependant le cœur de l'homme n'est pas le seul coupable. L'oubli est un châtement du péché. Pendant la vie, on vit généralement plus pour les hommes que pour Dieu, et Dieu qui est juste permet que l'on soit oublié de ceux pour qui on a tout sacrifié.

C'est un châtement terrible.

Souffrir seul délaissé de tous, abandonné toujours, c'est le pire des supplices. Que d'âmes sont dans ce cas ! Elles pleurent, et il n'y a personne pour les consoler, mêmes parmi ceux qui leur étaient chers. Elles font entendre de profonds gémissements, et personne ne les écoute.

Il n'y a qu'une mère qui n'oublie pas, c'est la Sainte Eglise catholique. Elle aime tous ses enfants, ceux qui triomphent au Ciel, — ceux qui combattent sur la terre et ceux qui souffrent dans le Purgatoire.

Elle fait monter tous les jours au Ciel *pour eux* la voix de ses supplications, de ses gémissements et de ses larmes. Elle demande tous les matins à Dieu de les introduire dans le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

Elle consacre un jour dans l'année au souvenir de ceux qui ne sont plus, un mois pendant lequel elle invite ses enfants à soulager, par tous les moyens, les âmes qui souffrent et qui ne peuvent plus mériter.

Répondons à son invitation pendant le mois qui va commencer et songeons qu'il y a des âmes qui, depuis de longues années, s'obstinent à regarder du côté de la terre, attendant un secours qui puisse adoucir leurs souffrances ou même finir leur exil.

Il est dur d'attendre quand on aime et qu'on ne voit jamais rien venir.

### Une appréciation du clergé canadien.

Nous croyons opportun de mettre sous les yeux de nos lecteurs ce que pense du clergé canadien un laïque haut placé, dans les conditions voulues pour bien juger, et dont la carrière fournie jusqu'à présent peut soutenir avantageusement la comparaison avec les édificateurs du clergé.

« Il n'y a pas de doute, dit-il, — on le constate tous les jours — que le clergé n'est plus entouré du même respect, du même prestige qu'autrefois. Est-ce le clergé qui est en faute ? Ou bien les fidèles devenant de moins en moins bons, voient-ils le clergé d'un œil troublé par les suggestions du démon ? Je ne puis le dire. Quant à moi, j'ai mon propre témoignage pour me guider. J'ai connu des centaines de prêtres, j'ai eu bien des affaires avec eux et je n'ai jamais trouvé un prêtre en faute ; je n'ai eu connaissance d'aucune chose pour me permettre de soupçonner sa chasteté. Dans les affaires temporelles, j'ai constaté qu'il sacrifiait volontiers son intérêt personnel plutôt que d'offenser quelqu'un. Et quand j'ai vu un prêtre amasser quelque peu en économisant ses revenus, c'était pour en faire don à des institutions catholiques ou à des pauvres. J'ai toujours trouvé le prêtre bon, heureux de rendre service, et donnant par sa conduite l'exemple des vertus. Et, d'après mon propre témoignage, j'en conclus qu'elles sont bien rares les chutes des prêtres, puisque, sur le grand nombre que j'ai fréquenté, je n'en ai pas constaté ».

### Le catholicisme dans les Provinces Maritimes

Il n'y a pas très longtemps encore, toute la région du Canada comprise sous le nom générique de Provinces Maritimes relevait de la juridiction de l'Evêque de Québec. Ce n'est qu'en 1819, sous Mgr Plessis et grâce à l'influence de ce puissant prélat, qu'un diocèse y fut créé, embrassant les îles et provinces du Golfe Saint Laurent.

Cette contrée canadienne, l'une des plus belles de notre pays, fut d'abord, comme on le sait, colonisée par la France. Les guerres, les changements et bouleversements politiques, la dispersion violente des habitants de l'ancienne Acadie en paralysèrent nécessairement les progrès, et aujourd'hui encore, malgré ce qu'on a fait depuis cinquante ans, il est aisé de reconnaître dans l'état peu avancé de l'agriculture et de l'industrie les traces et les conséquences d'une vie nationale interrompue et tourmentée. Bon nombre de familles, échelonnées le long des côtes, préfèrent au travail monotone des champs les hasards de la pêche, et le courant d'émigration, qui dépeuple notre Province, n'est pas sans exercer ses ravages sur plusieurs points du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Toutefois, un récent voyage fait dans ces contrées nous a permis de constater combien le catholicisme y est prospère et quels accroissements l'Eglise y a pu prendre dans la dernière moitié de ce siècle. Les cinq diocèses, qui forment maintenant la Province ecclésiastique d'Halifax, sont autant d'arbres vigoureux, débordants de sève et de vitalité.

\*\*\*

Ce qui, en premier lieu, fait la force et la gloire de la religion catholique dans les Provinces Maritimes, c'est le zèle éclairé du clergé, la foi, le prestige, l'énergie persévérante des premiers Pasteurs.

Mgr C. O'Brien, élevé au siège métropolitain d'Halifax en 1883, est l'un des esprits les plus cultivés de l'épiscopat canadien. Sa Grandeur a fait ses études philosophiques et théologiques sous des maîtres illustres de Rome. Elle possède des connaissances très étendues dans les sciences divines et humaines, et a déjà donné au public quelques ouvrages pleins d'intérêt. Par ses talents, l'éloquence de sa parole et les ressources de sa plume, comme aussi par son amour de la discipline ecclésiastique, Mgr O'Brien a su conquérir une grande influence tant parmi les protestants que parmi les catholiques, et il compte de fervents admirateurs. C'est sous sa haute et bienveillante impulsion que les RR. PP. Eudistes fondèrent, il y a deux ans, sur les bords de la baie Sainte-Marie, un collège destiné à rendre d'importants services au triple point de vue catholique, intellectuel et français.

L'évêque d'Antigonish (ci-devant d'Arichat) est Mgr J. Cameron, prélat aussi distingué par sa science théologique que par sa prudence et son habileté. Ancien élève de l'Université de la Propagande où il fit de fortes études, Mgr Cameron donna ses premières preuves de capacité administrative dans l'exercice du ministère paroissial. Nommé d'abord Coadjuteur de Mgr McKinnon, il prit lui-même possession du trône épiscopal en 1877. Antigonish lui doit le paiement de sa cathédrale, son évêché, son couvent, puis surtout l'état florissant de son collège auquel l'éminent prélat a voué toute son âme. Il comprend que l'éducation est l'avenir des peuples. En 1885, lors des difficultés relatives à la division du diocèse de Trois-Rivières, on se rappelle que Mgr Cameron eut l'honneur d'être chargé par le Saint-Siège d'une mission aussi délicate qu'importante. — Sa Grandeur a pour Vicaire Général le Révérend M. James Quinan, curé d'Arichat et ancien élève de Québec, dont les talents variés, l'expérience et le dévouement justifient pleinement cette marque de confiance.

Deux diocèses se partagent la Province civile du Nouveau-Brunswick : ceux de Saint-Jean et de Chatham. A leur tête sont deux prélats dont le règne prolongé a été signalé par des travaux et des œuvres innombrables. L'un, Mgr Sweény, autre évêque du Grand Séminaire de Québec, occupe, depuis plus de 32 ans, le premier de ces deux sièges. Tout en terminant la superbe cathédrale gothique commencée par son prédécesseur, il a fait surgir du sol évêché, couvents et écoles, c'est-à-dire la plupart des édifices sacrés qui ornent sa ville épiscopale. Lorsqu'il fut nommé évêque, à peine pouvait-il compter sur la collaboration de quinze à dix-huit prêtres : le nombre en dépasse aujourd'hui soixante. Ses vertus et sa charité l'ont rendu cher à tous ses diocésains. — Mgr Rogers, évêque de Chatham, est le fondateur de ce diocèse. Il reçut l'onction épiscopale le 15 août 1860, en même temps que Mgr McIntyre, ancien évêque de Charlottetown et quelques mois seulement après la consécration de



son collègue et ami Mgr Sweeny. Homme d'une grande piété, d'une activité sans bornes, d'une amabilité et d'une courtoisie à jeter dans la confusion tous ses visiteurs, il a semé sur sa route des bienfaits de toute sorte et doté son diocèse de nombreuses maisons, d'enseignement et de charité. L'hôpital des lépreux de Tracadie, qu'il sut, malgré de sérieuses difficultés, placer sous la direction intelligente et dévouée des Sœurs hospitalières de Saint-Joseph, témoigne hautement de son zèle généreux et de sa bonté compatissante.

Dans l'île du Prince-Edouard, on pleure encore la perte du vénérable évêque McIntyre décédé l'an dernier après un règne des plus féconds; mais hâtons-nous d'ajouter que le diocèse a trouvé dans la personne de Mgr J.-C. McDonald un héritier de sa prudence, de sa charité et de ses vertus. Le nouvel évêque de Charlottetown possède, dit-on, d'excellentes qualités administratives.

Toutefois, pour une Eglise, ce n'est pas assez d'avoir des chefs dignes de leur mission: il faut de plus, pour les seconder, des lieutenants et des soldats formés à la double école du savoir et de la vertu. Nous le disons sans flatterie, le clergé des Provinces Maritimes—lesquelles fournissent à l'Etat des hommes d'une si haute valeur—nous a paru généralement remarquable par sa piété, sa régularité, par l'activité de son zèle, et aussi par le grand nombre d'intelligences élevées qu'il possède dans son sein. Trois sources l'alimentent, en lui donnant les premiers principes d'éducation cléricale: le Séminaire romain de la Propagande, le Grand Séminaire de Québec et le Grand Séminaire de Montréal.

Le prêtre suit là-bas avec une vive attention le mouvement de la pensée moderne et tous les développements de la controverse religieuse. Depuis que Léon XIII a remis en honneur les doctrines de saint Thomas, les hautes études catholiques, appuyées sur cette base, ont pour lui de puissants attraits.

Dans l'ordre administratif, ses travaux n'ont pas été stériles. Malgré le peu de ressources dont les catholiques disposent, on a construit de belles églises, propres sans être riches, élégantes et spacieuses. Ici comme partout ailleurs, les œuvres de la charité catholique contrastent heureusement avec celles de sectes protestantes.

Nous croirions manquer de justice et aussi de reconnaissance en ne faisant pas, dans cet article, une mention toute spéciale de la cordialité du clergé des Provinces Maritimes, de cette bonté franche, ouverte et généreuse qui en fait l'un des clergés les plus hospitaliers du monde catholique. Que de noms nous pourrions citer à l'appui de ce témoignage!

\* \* \*

La question des écoles qui, lors de la nouvelle loi scolaire inaugurée au Nouveau-Brunswick en 1872, agita si vivement les esprits, semble être rentrée dans le calme. On sait que dans chacune des trois Provinces dont nous parlons il n'y a d'écoles légales, c'est-à-dire reconnues et subventionnées par l'Etat, au moins en principe, que des écoles neutres ou non confessionnelles. C'est un malheur pour les catholiques, une triste nécessité que leur infériorité numérique les oblige à subir. Ils ne sauraient y remédier par la création et le maintien de maisons indépendantes; car la plupart n'ont pas le moyen de payer doublement et pour les écoles publiques et pour des écoles libres. Tout au plus quelques couvents, restés en dehors de tout contrôle gouvernemental,

peuvent-ils donner aux enfants l'instruction religieuse selon toutes les méthodes de l'enseignement catholique.

Cependant cette législation, si peu favorable aux catholiques dans son principe, reçoit dans la pratique certaines interprétations que l'esprit de tolérance a fait passer en coutume. Ainsi, comme aucune clause de la loi ne défend d'enseigner le catéchisme avant ou après les heures de classe, les districts catholiques, auxquels il est loisible de choisir leurs instituteurs, ont adopté ce moyen de faire donner l'enseignement religieux. On a même pu, en certains endroits, et à la Nouvelle-Ecosse et à l'Île du Prince-Edouard, par l'influence de l'autorité ecclésiastique, obtenir la mise en usage de quelques manuels catholiques. Grand nombre de maisons religieuses, bénéficiant de cette tolérance, enseignent sous le contrôle du gouvernement qui les soutient comme ses écoles publiques.

La plupart des couvents répandus dans les Provinces Maritimes appartiennent soit aux Dames de la Charité soit aux Sœurs de la Congrégation, lesquelles, dès 1727, avaient une école à Louisbourg. Halifax et Saint-Jean possèdent des établissements superbes, tenus par les Dames de la Charité et du Sacré-Cœur.

Quatre collèges à la fois commerciaux et classiques préparent la jeunesse catholique des Provinces Maritimes aux professions séculières et à l'état ecclésiastique: ce sont les collèges de Saint-Dunstan à Charlottetown, de Saint-François-Xavier à Antigonish, de Saint-Joseph à Memramcook et de Sainte-Anne à la baie Sainte-Marie. L'enseignement donné dans ces maisons est caractérisé par l'importance spéciale qu'on attache aux connaissances positives et pratiques. Les Mathématiques y sont en grand honneur. Nul doute que ces sortes d'études disposent singulièrement l'esprit aux raisonnements plus abstraits de la philosophie, et, si elles sont sagement distribuées, elles ne sauraient en aucune façon entraver les progrès de la culture littéraire.

Le collège de Saint-Dunstan, dirigé présentement par le Révérend J.-M. Morrison, Docteur en philosophie et en théologie, vient d'être agrégé à l'Université Laval. Cette nouvelle, nous dit-on, est accueillie avec bonheur par les catholiques de l'Île du Prince-Edouard. Qui sait si la contagion de l'exemple n'atteindra pas bientôt quelque autre institution de même nature, également prospère et non moins bien outillée!—Le directeur du collège d'Antigonish est le Révérend D.-A. Chisholm, autre jeune docteur de Rome. Cette maison, reconstruite dans de vastes proportions et parfaitement organisée, est un splendide élève des talents éminents de Sa Grandeur Mgr Cameron ainsi que de l'esprit de progrès qui anime ses diocésains. Dans le cours d'études suivi à Antigonish comme dans celui de Saint-Dunstan, la philosophie scolastique occupe une large place, et les hommes qui la professent sont de ceux qui se font gloire d'avoir pour guide l'immortel philosophe d'Aquin, dont les enseignements (comme l'écrivait encore tout récemment Léon XIII) sont d'un si grand secours non seulement dans les sciences sacrées, mais encore dans les sciences naturelles.

Ce fut par les soins et les généreux encouragements de Mgr Sweeny que les RR. PP. de la Congrégation de Sainte-Croix, sous l'habile direction de l'infortuné P. Lefèvre, fondèrent il y a quelques années à Memramcook, dans le diocèse de Saint-Jean, le magnifique collège qui domine la vallée du même nom. Le collège Saint-Joseph, tout en maintenant sur un égal pied les deux langues

française et anglaise, constituée, avec le collège Sainte-Marie fondé par les PP. Eudistes dans l'archidiocèse d'Halifax, le plus solide boulevard de la race acadienne.

\*\*\*

Si les catholiques des Provinces Maritimes se trouvent nécessairement privés des avantages que donne dans une société la supériorité numérique, ajoutons cependant qu'ils gagnent du terrain. Leurs Evêques sont entourés de la plus haute considération ; le clergé en général jouit de la confiance publique. Dans les discussions et les controverses auxquelles donne souvent naissance le mélange des croyances et d'éléments si disparates, l'idée catholique fait son chemin.

Un journal hebdomadaire, l'*Antigonish Casket*, consacré à la défense des principes religieux et des vrais intérêts sociaux, sert de contrepoids aux feuilles protestantes. Il rétablit les faits, dissipe les préjugés, expose dans toute leur lumière les dogmes catholiques si souvent défigurés par l'ignorance ou la mauvaise foi. Ce journal a pour directeur, depuis quelques mois, le Révérend A.-J. Chisholm, Docteur en théologie de l'Université Laval et ancien curé de Des-cousse. M. Chisholm, jeune encore, joint à la solidité doctrinale d'un excellent théologien toutes les qualités qui font l'écrivain et l'apologiste catholique, l'érudition, la clarté, les souplesses du raisonnement et la facilité du style. Sous sa main, nous en sommes sûr, le *Casket*, déjà populaire, prendra un nouvel essor et poursuivra avec succès l'œuvre de vulgarisation des doctrines catholiques qu'il a si noblement entreprise.

Les catholiques, avons-nous dit, gagnent sensiblement du terrain.—Un incident survenu en ces dernières années dans le diocèse de Saint-Jean, n'a pas peu contribué à accroître leur influence sociale et aussi à mieux faire connaître des protestants, généralement si peu renseignés sur nos croyances, certains dogmes de l'Eglise.

Un très révérend Dr Kingdon, anglican et évêque coadjuteur de Frédéricton, N.-B., avait affirmé que le dogme de l'Immaculée Conception, défini par Pie IX, n'avait d'autre fondement que le mot *ipsa* inséré, au lieu de *ipse*, dans les Bibles catholiques (Gen. III, 15), là où Dieu fait au genre humain des promesses solennelles de la Rédemption. Un jeune avocat de Saint-Jean, M. Richard F. Quigley, releva cette accusation. Dans une série de lettres, envoyées au *St John Globe* et qui étaient une réponse aux avancés de M. J.-M. Davenport, ministre ritualiste venu à la rescousse du Dr Kingdon, il démontra avec une verve et une logique invincibles la vérité de la doctrine catholique et l'incontestable solidité des bases sur lesquelles elle repose. Son triomphe fut si complet que les protestants, dans leurs journaux, ne purent s'empêcher de le reconnaître, s'avouant sans doute à eux-mêmes combien la foi catholique gagne à être présentée et connue sous ses vraies couleurs. Les lettres de M. Quigley, mises en volume, lui ont valu de la part de Rome le titre de Docteur en Philosophie et de la part de l'Université Laval celui de Docteur ès Lettres.

Cet ouvrage, intitulé dans sa seconde édition *Maris, Mère de Dieu, en prophétie et en réalité*, restera comme l'un des plus beaux efforts tentés de nos jours pour dessiller les yeux de nos frères séparés et leur ouvrir l'intelligence de nos dogmes.

\*\*\*

Quoique formée d'éléments très variés, d'Anglais, d'Écossais, d'Irlandais, d'Acadiens, auxquels il faut adjoindre les restes de l'ancienne tribu Micmac, l'église des Provinces Maritimes est dans un état relativement paisible. Il se produit bien çà et là quelques froissements, quelques sujets de plaintes apparents ou réels, conséquence presque inévitable d'une société mixte; mais au-dessus de ces troupes particulières règne un commun désir d'unir et de concilier dans une synthèse prudente et équitable les légitimes aspirations de chaque nationalité.

Nous avons assisté à la réunion annuelle des Micmacs du Cap-Breton, sur l'une des îles du Bras d'Or, où ces pauvres sauvages possèdent une chapelle bâtie et entretenue à leurs frais. Ils y viennent, aux approches de la fête de sainte Anne leur patronne, retremper dans les exercices d'une retraite de plusieurs jours cette foi catholique qu'ils reçurent jadis de la bouche des missionnaires français et pour laquelle, nous en avons eu la preuve, ils conservent à notre race une reconnaissance toujours vive. L'un d'eux nous disait: « Les français sont nos amis: c'est à eux que nous devons de n'être pas protestants. » Quoi de plus touchant que la piété naïve, courageuse et inébranlable de ces humbles enfants des bois! Ils ont su résister à toutes les promesses. Aussi Mgr Cameron n'hésite-t-il pas à déclarer que parmi les bons catholiques de son diocèse—et ils sont nombreux—les meilleurs, les plus fervents sont les Micmacs. Cette préservation de leur foi, les Micmacs en sont redevables à la grâce de Dieu sans doute, à leurs habitudes simples et frugales, mais aussi au zèle dévoué de leur premier Pasteur qui les traite avec la même tendresse que les autres brebis de son troupeau.

Que dira de nos frères les Acadiens?—L'histoire de ce peuple est un prodige de ténacité religieuse et nationale. Fidèles aux croyances et aux vieilles traditions françaises, ils ont grandi dans l'épreuve, surmonté les plus rudes obstacles et l'énergie vitale qui les fait se multiplier si rapidement en a formé une minorité vraiment imposante. Leur langue, au milieu de tant de vicissitudes, est demeurée substantiellement la même. La création de collèges appropriés à leurs besoins, les efforts consciencieux des Evêques pour leur venir en aide, la sympathie dont ils sont l'objet même de la part des prêtres de langue étrangère, enfin l'introduction graduelle du français dans l'enseignement contribueront de plus en plus à développer ce rameau de l'ancienne mère-patrie.

Nous ne sommes plus aux temps primitifs où la fusion d'indes encore à peine ébauchés, comme d'autant de matériaux bruts, devait, dans les desseins de la divine Providence, servir de base à la création et à l'unification des sociétés naissantes, en particulier des grandes sociétés européennes. Les nations ont vieilli; leurs langues, cultivées avec un soin jaloux, polies, perfectionnées, se sont comme incrustées dans des œuvres littéraires qui les ont rendues immortelles. Le Canada, pays mixte où les deux langues les plus répandues et les plus influentes du monde se sont donné rendez-vous pour y faire affluer toutes les richesses de l'esprit humain, doit être fier de lui-même. Dieu l'a formé de deux précieux éléments. Le français et l'anglais sont les puissants leviers de la civilisation moderne. Vouloir briser l'un ou l'autre serait un manque de sagesse. Les unir en un faisceau fécond et harmonieux doit être l'objectif de tous ceux qui ont pour mission, dans nos provinces confédérées, de travailler à l'avancement des intérêts religieux, sociaux et nationaux.

Terminons en disant que le catholicisme dans les Provinces Maritimes se développe admirablement, que la vraie foi s'y affirme avec une vigueur nouvelle, luttant contre les erreurs, renversant les vieux préjugés, et que ces belles régions font honneur à l'Eglise Canadienne.

L.-A. PAQUET, Ptre.

#### A travers le monde des nouvelles

**Québec.**—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Colomb, le 30; au Collège de Lévis, le 1<sup>er</sup>; à Saint-Charles, le 3; à Charlebourg, le 5.—L'autorité ecclésiastique a ordonné de cesser de chanter ou de réciter les prières prescrites, il y a quelque temps, afin d'être préservé du choléra.—La nouvelle paroisse de Saint-Benoît-Labre, comté de Beauce, compte environ 130 familles qui donnent une population de 500 communicants et 300 non-communicants.—La paroisse de l'Ancienne-Lorette a décidé de bâtir un nouveau presbytère l'année prochaine.—La société Saint-Joseph compte actuellement 30 pensionnaires.—L'Hôtel-Dieu de Québec demande par requête au Conseil de Ville l'exemption des nouvelles taxes.—M. Routhier a prononcé un discours extrêmement remarquable, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

**Trois-Rivières.**—M. l'abbé T. Lafèche, est transféré de Maskinongé à Bastican; M. N. Caron, de la desserte de l'église paroissiale des Trois-Rivières, à la cure de Maskinongé; M. L. Lamothe, du vicariat à la desserte de l'église paroissiale des Trois-Rivières; M. E. Héroux, du vicariat de Maskinongé à celui de Bastican; M. P. Boulay, du vicariat de Bastican à celui de Maskinongé; M. C. E. Pintal, est nommé vicaire à Saint-Narcisse; MM. O. Lacroix et G. Leblanc, au vicariat de la cathédrale; M. J.-H. Thibodan, curé de Bastican, se retire du ministère, et MM. Darsablond et Lemay ont obtenu la permission d'aller exercer le ministère aux Etats-Unis.—Les apostats de Maskinongé se déclarent décidés à persévérer dans l'hérésie.

**Montréal.**—Nous regrettons d'apprendre la mort du Frère Maurice, décédé subitement au Mont-Louis, lorsque nous l'avons vu en juin, il nous avait paru quelque peu fatigué.

**Ottawa.**—M. l'abbé Labello, est transféré de la cure de Grenville à celle de Aylmer; M. J. Gascon, est nommé curé à Grenville; M. T. Allard, à la cure de Montebello; M. D. Blondin, à la cure de Sainte-Martine; M. l'abbé J. Giguère, curé de Montebello, retourne dans le diocèse de Montréal, M. l'abbé Jules Lortie, du diocèse d'Ottawa, a été ordonné à Québec, dimanche dernier et M. O. Lemay, de Saint-Emmelie de Lotbinière sera ordonné à Ottawa, le 30 du mois courant.—L'inauguration du nouvel orgue de la cathédrale d'Ottawa, a eu lieu le 27.